

GROUPE DAVID ARTHAUD

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 4 600 EUROS

SIEGE SOCIAL : SALAISE SUR SANNE (38150), 15 RUE DU LAC JACOB

843 312 869 RCS VIENNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 24 JUIN 2025

.../

"CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'élargir l'objet social de la Société en modifiant l'article 3 des statuts de la Société comme suit :

"ARTICLE 3 - OBJET

3.1. La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- *La prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci ;*
- *L'animation du groupe, à savoir la participation active à la définition, à la conduite et au contrôle de la stratégie et de la politique de la Société et des Filiales, notamment par la réalisation de prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, comptable, informatique, financière, commerciale ou immobilière ;*
- *La gestion de son portefeuille de titres de participations ;*
- *Toutes prestations de services et de conseils ;*
- *L'exercice de tous mandats de direction au sein de toutes sociétés ;*
- *Le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières ;*
- *Le négoce de tous produits, services et/ou matières premières, soit directement par voie d'achat-revente, soit en qualité d'intermédiaire, d'agent commercial, de commissionnaire ou de courtier ;*
- *Toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation ;*
- *L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;*
- *Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.*

3.2. *La Société peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.*

3.3. *La Société peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques, tous noms de domaines, tous brevets et procédés de fabrication, tous dessins et modèles et, d'une manière générale, tous droits de propriété intellectuelle."*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise."

.../

Signature¹ :

**Certifié conforme par le Président
David ARTHAUD**

Signé par :

8A20525C941B4F4...

¹ Le Signataire a procédé à sa signature par voie électronique, par l'intermédiaire d'une plateforme qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen de certificats électroniques conformes aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://esignature.ec.europa.eu/efda/tl-browser/#/screen/tl/FR>).